

Société nationale
des
chemins de fer vicinaux

Ligne Marbehan-Flourenville-Sainte-Cécile.

Tableau arrêté au 30 novembre 1922, indiquant par nature de dépenses les sommes payées et les dépenses restant à faire à cette date.

6.3.23 = 60 : 79.

Sous-sections.	Nature des dépenses.	Sommes		Différences		Dépenses nouvelles restant à faire (5)	Total des colonnes 2 et 5. (6)
		indiquées au devis annexé au mémoire descriptif de 1905 (1)	payées au 30-11-22 (2)	en plus (3)	en moins (4)		
A	Aquisition de terrain, indemnité pour clôtures	249.000 00	361.827 17	112.827 17	—	114.800 00	406.627 17
B	Terrassements	264.000 00	485.872 84	221.872 84	—	55.860 00	541.732 84
C	Ouvrages d'art, bâtiments, prises d'eau, pavages et empierrements	357.125 00	632.664 39	275.539 39	—	118.150 00	750.814 39
D	Voies et traverses	758.200 00	964.648 44	225.848 44	—	117.080 00	1081.128 44
E	Materiel fixe (ponts à peser, plaques tournantes, clôtures, rampes de chargement, etc)	14.400 00	24.957 14	10.557 14	—	39.660 00	64.617 14
F	Materiel roulant	256.000 00	169.148 55	—	86.851 45	181.000 00	350.148 55
G	Mais générale et fonds provisoirel	321.275 00	1.077.893 28	756.618 28	—	127.038 19	1.204.931 28
		2.200.000 00	3.716.411 81	1.603.263 26	86.851 45	683.588 19	4.400.000 00

Augmentation du capital: 1.516.411,81 + 683.588,19 = 2.200.000 francs

Excédent des dépenses:

frs 1.516.411,81.

Société nationale

Ligne Moret-Lochâtre - Moret-sur-Loing - Sainte-Cécile.

des chemins de fer vicinaux.

1^{re} direction.

Concessions.

Capital souscrit	Fr. 8.200.000,00
Augmentation du capital	" 2.200.000,00
Capital total	Fr. 4.400.000,00
Longueur	31 Kilm. 030.
Coté kilométrique	141.800 francs environ.

Augmentation du capital.

1.- Excédeant des dépenses.

L'excédeant des dépenses (col. 3 du tableau analytique, déduction faite des dépenses en moins figurant à la col. 4), s'élève au 30 novembre 1922, à Fr. 1.516.411,81.

Il nous indiquons ci-après les causes principales de cet excédeant de dépenses, dont la plus grande partie est due à la manœuvre qualifiée des terrains rencontrés lors de l'excavation des travaux. - Cette circonstance a nécessité, à diverses reprises, des modifications de tracé entre Jamoigne et Igéel et des travaux très importants de consolidations, notamment à la Côte de Moyen où le terrain a glissé entraînant la voie. Une partie de ces travaux indispensables restent à exécuter.

1^o. Pour l'estorriau, le coût a dépassé les estimations de Fr. 112.827,17 ; des emprises supplémentaires ont dû être faites pour la modification du tracé entre les gares de Jamoigne et d'Igéel, dans le Bois du Goyel, à la Côte de Moyen, pour consolider les talus et pour l'établissement d'une gare à Fontenelle.

2^o. Terrassements (Fr. 221.872,84). - La mairie prévoyait 165.000 m³ de terrassements au prix unitaire de Fr. 1,60 ; il a été nécessaire, environ 236.000 m³ au prix moyen approximatif de Fr. 2,05. - Le cube supplémentaire de terrassements (71.000 m³) a été occasionné par les modifications qui ont dû être apportées à la ligne entre Igéel et Jamoigne où se sont rencontrés des terrains de très mauvaise nature. - Les travaux exécutés à plusieurs endroits de la ligne pour assurer la stabilité de la voie et des talus ont contribué également à dépasser les prévisions (côte de Moyen).

3^o. Les ouvrages d'art, bâtiments, passerages, etc., accusent un excédeant de dépenses de Fr. 275.519,39, portant surtout sur les bâtiments et les ouvrages d'art et sur les prix élevés (après la guerre) des travaux qui restaient à faire pour l'achèvement de la ligne. - Pour les bâtiments, les prévisions ont été dépassées de 39.000 francs environ et une dépense supplémentaire de 15.000 francs a été faite pour des installations non prévues initialement (rense. métallique à Jamoigne et menuiserie pour le riouard de l'Etat, à Moretville). - Des ouvrages d'art environ 150.000 francs d'excédent se rapportent notamment à des travaux importants de drainage et de murs qui ont dû être exécutés en de nombreux endroits en vue d'assainir et de consolider la plate-forme de la voie et de maintenir les talus dans les terrains peu constants.

Les travaux assez importants (quoique réduits au minimum) de passerel et d'empierrements ont dû être exécutés aux prix forts après la guerre, de même que la mise en œuvre de portes d'accès, de portes et de piauilles sur les trottoirs et les chemins d'accès ; de ce chef les prévisions du menuiserie desscriptif ont été dépassées de près de 71000 francs.

4^o. Les excédents de dépenses de Fr. 225.848,44, pour les voies et traverses et de Fr. 10.557,14 pour le matériel fixe (clôtures, portes, etc.) proviennent notamment de ce que ces travaux d'achèvements ont dû être exécutés après la guerre si des prix très élevés, simultanément avec les travaux de reconstruction de la ligne dont le coût a été imputé au compte "Progrès de guerre".

5^o. La majoration versée de Fr. 756.618,28 du chapitre "Divise" du devis du menuiserie desscriptif a pour cause la longue période écoulée entre la concession (1908) et la mise en exploitation complète. La ligne, presque entièrement construite et partiellement exploitée lorsque la guerre éclata, fut totalement démolie au cours de celle-ci ; sa réouverture fut déposée décembre 1921.

Les frais généraux, études, direction et surveillance des travaux ont dépassé depuis de 165.000 francs la somme prévue à ce devis.

Les dépenses à titre d'intérêts intercalaires et portes sur exploitation n'étaient à 600.000 francs environ, dont 443.000 francs environ d'intérêts intercalaires, qui, d'ailleurs, sont versés en réduction des prévenues annuités dues par les pouvoirs publics administratrices.

Une somme de 191.400 francs environ correspond, pour la plus grande partie, à l'insuffisance du prix de vente des obligations non rapport au taux des annuités amorties.

II.. Dépenses restant à faire.

Ces dépenses comprennent principalement :

1° Parachèvements de la ligne : plantation et engrangement de talus ; construction de panes maçonnées et consolidation de talus à divers endroits de la ligne ; améliorations aux voies en passage, fourniturer et placement de matériaux d'arrêt et de défense, de barquettes et d'ancets etc. d'un pont à poser : barquettes écaillées mais non enrouées figurées à l'levant à 40.850 francs.

2° Exécution de la gare pour service local à Marbeauf, annulée 600 m; inclinaison 18.600 francs, non compris l'acquisition des terrains.

3° Terrassement à la gare pour service local à Florenville ; dépense évaluée à 13.000 francs.

4° Construction de la gare de transbordement de Sainte-Cécile ; estimation 183.420 francs.

5° Fouilles et préreps maçonnées pour le mur de soutien à la côte de Troyon (30.000 fr.) enrochements et drainages pour consolidation de la plate-forme de la voie à divers endroits de la ligne (24.000 fr.).

6° Braveries diverses: clôture, métallique et en bambouge pour la maisonnette du vigneron à Florenville (1000 fr.); coût de la prise d'eau du Ronigot (500 fr.); modification aux bâtiments du dépôt de Florenville (3.800 fr.); terrassements complémentaires sur la section de Florenville à Sainte-Cécile (4000 fr.); modification de la voie à Bulles à la bifurcation de la route vers Tintigny (7000 fr.); fourniturer supplémentaire de matériel roulotte (181.000 fr.). Nous donnons ci-dessous le devis des dépenses prévues.

A.. Acquisition de terrains.

Emprises réalisées mais non entièrement liquides ; emprises restant encore à faire, frais d'acces, abonnements, etc. --- francs

B.. Corrections.

1° Rectifications de la ligne : plantation et engrangement de talus, renouement d'un fossé. --- francs

2° Corrassements pour accès à la maisonette du vigneron

à Florenville. --- francs

3° Remblai sur la section de Florenville à Sainte-Cécile fr.

4° Corrassements pour la gare locale de Marbeauf --- francs

5° --- id. --- pour la gare locale de Florenville --- francs

6° --- id. --- pour la gare de transbordement de Sainte-Cécile (5000 m³) --- francs

7° Remblai pour l'amortissement à la voie à Bulles

8° La bifurcation de la route vers Tintigny --- francs

C.. Ouvrages d'art, bâtiments, prises d'eau, charges et équipements.

1° Parachèvements de la ligne: --- francs

Grosse bâtonne communée 15.550 - 16.065 m³ : (193 m³ 25) francs

Maconneries en pierres sèches ou-dorms de ce fossé (92 m³ 27) et concle de cendrées de 0,14 d'espacement (27 m³ 57) --- francs

2° Grosse pour service local à Marbeauf: passage, emprise, moult de la cour aux marchandises (300 m³ 65) --- francs

On reporter francs

		141.800	frs
1° Parachèvements de la ligne:	---	1.110	00
Grosse bâtonne communée 15.550 - 16.065 m ³ : (193 m ³ 25)	frs	19.425	00
Maconneries en pierres sèches ou-dorms de ce fossé (92 m ³ 27) et concle de cendrées de 0,14 d'espacement (27 m ³ 57)	---	5.355	00
2° Grosse pour service local à Marbeauf: passage, emprise, moult de la cour aux marchandises (300 m ³ 65)	---	4.600	00
		48 889,00	100 660,00

4.

		Report	For	100,660,00
		30.880	00	
10 <u>Gare pour service local à Floronoille:</u> buses en étende, 0,40 (55 m ²) ; pavage en pavé neuf de grès (190 m ²); aménagements enrochement et drains : 600 m ³ à f. 60,00 ----- " pris macomme; 300 m ³ à 100 fr ----- " pris	10.400	00		
15 <u>Gare de transfert de Sainte Cécile: macomme:</u> pris enrochement et drains : 600 m ³ à f. 60,00 ----- "	36.000	00		
20 <u>Voie de soutien:</u> à la côte de Stroyen: fonte et pierres macomme; 300 m ³ à 100 fr ----- " pris	30.000	00		
25 <u>Maisonnette du piqueur à Floronoille: aménage aux fausses-pièces et fourrure pour respiracua de cuve ----- "</u>	70	00		
30 <u>Brachet de la grise d'eau de Pronsignat: aménage aux meubles (370 m²) et réservoir ----- "</u>	70	00		
35 <u>Couvert modifiable aux bâtiments du dépôt de Floronoille: rouvettes, vouttes, plancher, couvillage, plinthes, etc ----- "</u>	3.800	00		
40 <u>Garde de remplir (50 m³) et pavage neuf (20 m²) pour la modification à la voie à Roullé, à la bifurcation de la route vers Trithy ----- "</u>	4.000	00	118.150	00
D. Voies et tracass.				
10 <u>Gare locale de Marbehan: voie en rails 23 kg^m, fourniture et pose (40 m¹ à 69 fr.) et un branchem. ----- " pris</u>	5.660	00		
20 <u>Gare locale de Floronoille: dépose, reposé et relevage de la voie de 1^{er} ét. 1,435; ballast supplémentaire, fourniture de sabots en fonte et de tire-fond ----- " pris en</u>	1.800	00		
30 <u>Gare de transfert de Sainte Cécile: voie en rails 23 kilo: pose 520 m¹ à 32 frs ----- " pris</u>	16.540	00		
<u>Fourniture matériel 550 m¹ à 39 frs. ----- " pris</u>	13.650	00		
<u>Fourniture de branchem. 4 piéces à 200 frs, ----- "</u>	8.800	00		
<u>Fourniture-jointion double 1 piéce ----- "</u>	9.000	00		
<u>Voi. en rails 32 kilo (1^{er} ét. 1,435) à 32 frs (40 m¹) " pris et fourniture d'un branchem. 32 frs (1^{er} ét. 1,435) ----- "</u>	31.050	00		
40 <u>Modifications de la voie à Roullé, à la bifurcation de la route vers Trithy: relacements de la voie (100 m¹) ----- "</u>	5.500	00		
50 <u>Ébranchements et drainages de la plate-forme, en divers endroits de la ligne, 100 m³ à 60 fr ----- " pris</u>	1.000	00		
	24.000	00	117.080	00
E.. Matériel fixe.				
10 <u>Parachèvements de la ligne: protection de défense, c'est à 75 mm et 16 protection d'arrest entre pavéogne et Sainte Cécile, y compris peinture (travaux exécutés mais non livrés) ----- " pris</u>	420	00		
<u>Protection d'arrêt et de défense: 32 piéces à 120 frs ----- "</u>	3.840	00		
<u>Tarquet: d'arrêt en acier: 5 id. " 120 " ----- "</u>	600	00		
<u>Brutaris: 2 id. " 100 " ----- "</u>	800	00		
<u>Dont au péril à Offenwillle: ----- "</u>	10.000	00		
20 <u>Gare locale de Floronoille: entretient et mise en dépôt de clôture, fourniture et placement de deux tarquets d'arrêt en bois ----- " pris</u>	450	00		
30 <u>Gare locale de Marbehan: fourniture et placement d'une clôture en vieilles billes et d'un tarquet d'arrêt ----- " pris</u>	600	00		
40 <u>Gare de transfert de Sainte Cécile: porte de station (800 frs) ; 3 haubans en vieilles billes (1000 frs) 3 tarquets d'arrêt (600 frs) ----- " pris</u>	2800	00		
50 <u>Porte à passer (1000 frs) ; une portugue (10.000 frs) ----- "</u>	20.000	00		
	38.910	00	345.890	00

5. Matériel métallique pour la maisonnette du mineur

" Florenville (62 m²) ----- ffr.

	Report ffr	38.910,00	33.539,00
une locomotive	750	00	39.660,00
une voiture stroke	80.000	00	
une voiture de 2 ^e classe	25.000	00	
un fourgon	18.000	00	
une locomotive et 5 wagons de réquisition et remplacer	35.000	00	181.000,00

E. Matériel courant

Fourniture supplémentaire de :

une locomotive	80.000	00
une voiture stroke	25.000	00
une voiture de 2 ^e classe	13.000	00
un fourgon	18.000	00
une locomotive et 5 wagons de réquisition et remplacer	35.000	00

G. Stocks généraux et fonds provisionnel

Les frais généraux ont été estimés à 10 % environ des dépenses restant à faire et nous avons prévu un fonds provisionnel de 70.000 francs pour faire face aux dépenses imprévues

Total des dépenses restant à faire --- ffr

Excedent des dépenses --- "

Augmentation du capital --- "

187.038	19
633.588	19
1.516.411	81

III Charges et recettes

Intérêts et amortissement du capital primitif: 2.100.000frs x 3,65% / 100 = ffr 80.300,00

- id. - - id. - id. supplémentaire 2.100.000frs x 5,50% / 100 = " 111.000,00

Total --- ffr 191.300,00

Le 31 décembre 1921, les intérêts sur excédents de dépenses prélevés sur les recettes de la ligne, étaient à l'année importante de ffr 56.656,66.

La souscription de l'augmentation du capital permettra de faire disparaître ce prélevement, les actionnaires ayant à payer par contre l'amortissement supplémentaire d'un taux équivalent, mais comprenant l'amortissement du capital, alors que les intérêts payés actuellement sur les excédents de dépenses ne comportent pas d'amortissement.

La recette brute effectuée en 1922 se chiffre par ffr 143.478,90 en augmentation de 80.000 frs sur celle de 1921.

Sa ligne est complètement exploitée depuis le 1er décembre 1921; les résultats donnés ci-dessus ne sont donc que des recettes de début réalisées dans une région se relevant à peine des mines accumulées par la guerre. L'augmentation du capital permettra d'améliorer l'exploitation en dotant la ligne du matériel dont nécessite au début l'avenir. L'exploitation en dotant la ligne du matériel dont nécessite au début l'avenir du trafic notamment des transports de marchandises qui ne manqueront pas de produire à la suite de la reconstruction des villages brûlés. D'autre part, nous espérons, grâce aux mines mises, pouvoir ramener en temps normal les frais générés et les frais d'exploitation à 90 % environ des recettes; il resterait alors 10 % si distin- fuser aux actionnaires.

Annexe à notre lettre de ce jour, n°

Bruxelles, le ----- 1923.

Le directeur général,
Comptoir.

Zw.